
La lutte des femmes laïques en Algérie

Ahmed Rouadjia

Le Code de la famille adopté par l'Assemblée Nationale Populaire (APN) en juin 1984 et signé par le président de la République, Chadli Bendjedid, a été le point de départ de la cristallisation de la lutte des féministes en Algérie. C'est à partir de ce moment que des femmes se constituent en association pour réclamer son abrogation et la fin de l'hégémonie de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), inféodée au FLN.

D'abord informel, le mouvement féministe contestataire va se structurer progressivement autour d'un pôle indépendant aux étiquettes politiques assez bariolées (communistes du PAGS, trotskistes, teintes libérales...). Ce pôle entendait lutter contre ce Code de la famille, qui reprend à son compte les principales dispositions coraniques, surtout en matière de droit civil et successoral, dispositions qui font des femmes des citoyennes minorées. Ainsi la polygamie et son cortège de primautés masculines s'y trouvent réaffirmés.

La pression des islamistes de la base aura été également déterminante dans l'adoption de ce code fortement sexiste et phallocrate, puisqu'il accroît la subordination de la femme, épouse, soeur et parente à l'égard de l'homme. C'est dire que la violence faite à la femme est déjà inscrite dans les institutions politiques¹. Elle est antérieure à la création du FIS, qui, une fois légalisé, s'emploiera non seulement à défendre ce code, mais à réclamer son application intégrale. Car, pour lui, si les dispositions du code sont conformes à la *chari'a*, elles ne trouvent guère leur traduction dans la vie pratique.

C'est ce code qui a mobilisé les énergies des féministes pendant des années. Pour elles, il a été adopté pour donner des gages aux islamistes; il est en contradiction avec la Constitution, dont elles rappellent souvent

Automne 1998

l'article 28, qui dit en substance que “*les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale.*”

Les femmes laïques avant la suspension des élections

Fondée en 1985 à l'initiative de trois femmes : Khalida Messaoudi, Louisa Hanoun, Aïcha Benabdelmoumen, l'Association pour l'Egalité² devant la loi entre les femmes et les hommes entendait réagir contre les mesures arbitraires et “misogynes” prises par les autorités visant à exiger de chaque femme quittant le territoire national d'être accompagnée d'un homme. La femme qui ne remplissait pas cette condition était astreinte par une loi tacite à demander une autorisation spéciale de sortie du territoire national. Les militantes y ont vu, à juste titre, la conséquence logique des dispositions discriminatoires du Code de la famille promulgué une année auparavant. C'est alors que ces militantes, toutes nuances par ailleurs confondues, s'organisent et tentent de faire connaître leur mécontentement aux autorités. Démarches et pétitions sont effectuées en vue d'obtenir l'annulation de cette mesure ainsi que l'amendement, dans un sens “progressiste”, du Code de la famille.

La lutte de ces féministes, qui ne dépassait guère le cercle de la petite bourgeoisie dite “progressiste” d'abord, “moderniste et libérale” ensuite, devait se poursuivre, sur le même mode revendicatif, jusqu'à 1990, date à laquelle l'Association pour l'Egalité connaît une scission.

Ainsi, Khalida Messaoudi quitte l'Egalité et fonde, avec Nadia Liassine, en janvier 1990, l'Association indépendante pour le triomphe des droits des femmes (AITDF). Des motifs, d'ordre idéologique, ont été invoqués par Messaoudi et ses ami(e)s pour quitter l'Egalité : le laxisme dont auraient fait preuve certaines militantes de cette organisation face aux exactions des islamistes, notamment à l'occasion de la mort d'une femme divorcée, brûlée vive avec son enfant de trois ans, à Ouargla, dans le Sud, en juin 1990.

Les militantes féministes et la victoire du FIS aux législatives de 1991

En même temps qu'elle suscite la peur des femmes démocrates, la victoire du FIS aux élections législatives de décembre 1991 aggrave les divisions déjà perceptibles en leur sein.

C'est dans ce contexte marqué de véhémentes passions que le mouvement féministe va se scinder en deux courants : l'un plaide en

faveur de la suspension, immédiate, du processus électoral, l'autre en faveur de la poursuite de l'expérience pluraliste. Le premier trouvera son meilleur porte-parole en la personne de Khalida Messaoudi, proche des communistes du PAGS, du RCD ainsi que de l'aile dite moderniste de l'armée, l'autre en la personne de Louisa Hannoun, de Sélîma Ghezali, de Fériel Fatès et de Aïcha Benabdelmoumen ³.

C'est à partir du début de 1992 que les clivages entre ces deux tendances s'accroissent, Khalida Messaoudi, Leïla Cheikh, Farida Lesbet et Khadija Ziani fondent de nouveaux réseaux associatifs, comme le Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD), dont l'objectif déclaré est de "barrer" la route à l'intégrisme et d'empêcher toute tentative de dialogue avec lui. A la même époque, et sous l'impulsion de la même tendance, sont créées d'autres associations en vue d'élargir la base de la "société civile" hostile au "fascisme vert", à savoir : l'Association de soutien et de solidarité aux familles des victimes du terrorisme (ASSEVET), la Commission femmes du Mouvement pour la République et SOS-femmes en détresse.

Le CNSA (Comité national de sauvegarde de l'Algérie) appelle, le 9 janvier 1992, les femmes à se rassembler dans Alger en guise de protestation contre la poursuite du processus électoral. C'est à cette occasion qu'un comité féminin, rattaché au CNSA, "*est créé à l'issue d'une réunion regroupant 300 femmes. Les médias(...) diffusent largement les images de cette séance dans le but de démontrer que le mouvement des femmes est hostile à la continuation du processus électoral. Le clivage naît à ce moment dans le mouvement des femmes et se maintient dans la période actuelle. C'est le point de départ d'une ligne de fracture qui reste encore pertinente. Le comité féminin du CNSA comprend l'Association Indépendante pour le triomphe des droits des femmes (Triomphe) et l'Association pour la défense et la promotion des droits des femmes (Promotion). Le reste des associations refuse de suivre l'appel à l'annulation du second tour et propose plutôt de s'organiser pour faire face*" ⁴.

Pour les "éradicatrices", la priorité, dorénavant, est à la lutte impitoyable contre les islamistes, toutes nuances confondues. Pour les réconciliatrices, la lutte pour l'abolition du Code de la famille, si elle reste au centre de leurs préoccupations, ne devrait pas conduire à des positions extrémistes ni à des invectives à l'encontre du FIS, même si elles ne sont pas dupes quant à la nature conservatrice de son programme politique. L'intégrer dans le débat plutôt que de l'exclure au risque d'en faire un martyr, telle est la ligne de conduite retenue, en particulier, par l'Association pour l'Égalité et celle pour l'Émancipation fondée par Selima Ghezali, qui lança la première le premier journal féministe, *Nissa* (femmes) en mars 1991 avant de devenir la directrice de l'hebdomadaire, *La Nation* ⁵. Les associations de femmes ayant refusé ⁶ de suivre

l'exemple des éradicateurs seront peu à peu cantonnées dans l'anonymat et la marginalisation; leurs voix seront étouffées, tant que les médias officiels et "indépendants" leur resteront fermés.

L'armée sauvera "la démocratie"

Aux yeux d'une partie des femmes démocrates, l'armée constitue l'unique garante de la démocratie et des libertés publiques. C'est le rempart contre lequel se briserait toute tentative de restauration "réactionnaire". Elle est la seule force qui puisse conjurer le danger intégriste, et mettre hors d'état de nuire "la mafia politico-financière" qui serait soutenue en catimini par le FLN. Dans une lettre adressée au général-président Zeroual en date du 24 mars 1994, les militantes du RAFD, citées ci-dessus, réitèrent en des termes dépourvus de toute équivoque leur attachement à l'armée : "*Monsieur le Président, proclament-elles, l'ANP (Armée Nationale Populaire), héritière de la glorieuse ALN (Armée de Libération Nationale), représente à nos yeux le rempart inviolable, le temple sacré de notre dignité d'Algériens (...). L'Algérie des femmes et des hommes libres et dignes est résolument contre l'intégrisme et contre le terrorisme.*"⁷

Pour déconcertant qu'il soit, en apparence, le rapprochement de certaines associations de femmes laïques avec le régime n'en traduit pas moins des convergences d'intérêts idéologiques et culturels entre les deux parties instituées en chantre de la modernité et de la "démocratie". C'est que les traditionnelles querelles linguistiques et les références idéologiques qu'elles charrient et valorisent, selon que l'on est dans le camp des "arabophones" ou des "francophones", ont mobilisé une partie des énergies de l'Algérie indépendante au point d'empêcher l'éclosion d'une pensée politique désaliénée. Écartelée, depuis l'indépendance, entre le mythe de l'âge d'or islamique⁸ et le rêve de la modernité, l'Algérie ne pouvait produire au mieux qu'une synthèse incohérente des cultures dont elle était pourtant depuis bien longtemps le creuset. Au lieu de constituer des facteurs complémentaires d'intégration et de cohésion de la nation, l'arabe et le français ont constitué, par la façon dont ils ont été enseignés et utilisés, des facteurs de division et d'aliénation culturelle. C'est cette double articulation culturelle, doublée d'une dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur, qui est, en partie, à l'origine de cette guerre fratricide.

Islam traditionnel et islamisme politique

C'est dans l'ordre traditionnel que les islamistes puisent, en partie, les éléments qui justifient, à leurs yeux, la restauration de l'ordre moral⁹.

Dans la société algérienne en proie à des tensions multiples et où les repères d'identification traditionnels se sont perdus dans le maquis d'une modernité désordonnée et tentaculaire, les hommes et les femmes sont sollicités par des aspirations contraires qui ne vont pas sans influencer sur les comportements individuels et collectifs. Faute de repères et de facteurs régulateurs des rapports sociaux, les pathologies peuvent s'y déployer sans entrave. En témoignent la schizophrénie et les ambivalences qui dominent pensée et comportements sociaux dans l'Algérie contemporaine. Les islamistes y trouvent là un terrain propice pour semer et récolter les dividendes de leur prédication.

*“L'Algérie traverse une période de fortes tensions dues essentiellement au système schizophrène mis en place depuis l'indépendance. Dans cette situation de crise, les habitus, fortement enracinés, opèrent comme une véritable protection. Les islamistes utilisent d'ailleurs ce double fondement pour justifier la forme d'organisation de la société qu'ils préconisent. Ils s'y réfèrent d'autant plus facilement que les hommes algériens (...) présentent bien souvent les signes patents d'une double pensée observable dans les sociétés où la prégnance de la religion et du patriarcat est forte. En effet comme beaucoup de religions et de traditions, l'islam autorise un certain dualisme et y incite. Les hommes et les femmes peuvent apparaître tout à fait "modernes" dans leur travail, les dispositifs matériels qu'ils utilisent, tout étant parfaitement conformistes (chez eux comme dans leur for intérieur).”*¹⁰

C'est dans cette dualité que gisent les contradictions qui opposent islamistes d'un côté et modernistes de l'autre. Quand les premiers cherchent à “enrichir” le Code de la famille, les seconds veulent le supprimer sans vouloir pour autant se départir d'un certain mode de pensée et de codes moraux rattachés directement à l'islam. La dualité de la pensée et de l'action se trouve inscrite dans les textes institutionnels et, de ce fait, il serait vain de chercher ailleurs que dans ce système la violence faite aux femmes.

Le mérite, si l'on ose dire, des islamistes tient en ce qu'ils cherchent à mettre un terme à cette dualité; répudiation de certaines formes de la modernité attentatoires à la morale et retour aux sources “pures” de l'islam. Contrairement à l'Etat “laïque” qui réduit la femme à un objet de consommation et d’“impudicité”, l'Etat islamique la rétablirait dans ses droits et sa dignité à présent bafoués.

L'égalité entre l'homme et la femme, les islamistes la saisissent non en termes d'égalité de droits entendus au sens humain et d'autonomie matérielle relative de cette dernière par rapport au premier, mais en termes d'égalité devant la loi religieuse. C'est l'observance bilatérale et stricte de ce qui est énoncé par le Coran et la tradition (les paroles et les

actes rapportés du Prophète) qui tient lieu de véritable critère d'égalité. Sortie de ce cadre, la liberté d'expression de la femme devient sacrilège.

C'est au nom de cet islam "redécouvert" dans les textes sacrés que les islamistes parlent aux femmes. Celles-ci, hormis les laïques, leur prêtent souvent une oreille complaisante dans la mesure où elles ont, dès le berceau, intériorisé non seulement leur infériorité par rapport aux hommes, mais aussi les marques infamantes dont elles sont censées être les porteuses.

Le paradoxe, c'est que les islamistes ne dévalorisent point la femme gagnée à leurs idéaux. Bien au contraire. Ils la présentent, dans leurs discours tout au moins, sous un rapport d'égalité avec les hommes. Mais cette égalité renvoie, il est vrai, plus à une égalité métaphysique (obligations religieuses identiques pour les deux sexes) qu'à une égalité au sens du droit positif. Sous ce terme, ils font d'une pierre deux coups : ils flattent la femme "musulmane" gardienne des traditions authentiques (*al-asala*) et dissimulent son statut réel d'être inférieur à l'homme. Mais là où les islamistes reconnaissent sans la récuser l'infériorité de la femme qui est en même temps une faiblesse quasi incurable, c'est quand ils évoquent la spécificité de son corps et ce qu'il symbolise.

C'est ce corps, objet d'obsession récurrente et ferment de dissolution virtuel des bonnes mœurs, que les islamistes entendent protéger. L'une des pierres angulaires de ce dispositif est le *hijab*. C'est par référence aux ressources de l'islam traditionnel, aux situations de vacuité, d'angoisse et d'inquiétudes sociales que les islamistes vont réussir à le réhabiliter. La présence, en nombre, de femmes dans leurs mouvements n'est point étrangère à ces facteurs culturels, religieux et sociaux.

Lutte idéologique ou lutte symbolique?

Le combat qui oppose islamistes d'une part et laïques d'autre part semble renvoyer plus à une affaire de symboles et d'identité culturelle qu'à une question de doctrine au sens philosophique. L'alternative, être pour ou contre l'Occident ou encore pour ou contre la modernité, détermine les clivages linguistiques et politiques qui traversent non seulement la société algérienne, mais arabe et islamique également. D'ailleurs, comme l'a justement noté Olivier Carré, "*l'évolution sémantique récente d'un terme arabe du langage musulman est, à cet égard, révélatrice*" de ce clivage qui n'en finit pas de relancer et d'aviver les débats relatifs à l'identité culturelle. "*Autrefois, taqlid (imitation) signifiait presque toujours, chez les auteurs réformistes, le traditionalisme borné, la répétition aveugle de solutions éculées. Aujourd'hui, sous l'influence des Frères musulmans — en particulier de Hassan al-Banna*

(mort en 1949) et de Sayyid Qotb (mort en 1966) —, taqlîd évoque presque inmanquablement l'imitation servile de l'Occident, de l'étranger, bref, la déculturation et l'aliénation.”¹¹

Le *taqlîd*, c'est justement le comportement reproché aux modernistes par les islamistes actuels. Et ce reproche semble bel et bien fondé si l'on se réfère à la conduite ambivalente de la femme algérienne dite moderne. En effet, la représentation que celle-ci se fait de la modernité paraît se réduire à l'apparaître. L'ambivalence qu'elle donne à voir résulte donc d'une sorte de combinaison des éléments formels de la modernité “exogène” avec ceux de la tradition locale.

C'est contre ce *taqlîd*, imitation de l'Occident, que les islamistes entendent lutter. S'ils n'ont pas tort d'y voir là une forme d'aliénation, ils n'ont rien pourtant à proposer comme mode de substitution à ces symboles et modèles importés que des tenues vestimentaires et un discours religieux également importés. D'ailleurs leurs détracteurs modernistes les accusent d'importer *hijab*, *qâmis* et barbes de l'Orient. Les islamistes ont beau rétorquer que ces signes sont islamiques, redécouverts après coup, les modernistes les rejettent au motif qu'ils sont étrangers aux traditions algériennes. C'est donc cette lutte articulée autour des signes et des symboles censés traduire la fidélité à une culture d'appartenance que réside l'origine de l'une des fractures de la société algérienne. Enfin il faut noter que les islamistes, pas plus que leurs adversaires modernistes, ne sont près de sortir des ornières du *taqlîd* entendu au sens d'une imitation formaliste et vulgaire de cultures et de mythes exogènes, qu'ils soient d'Orient ou d'Occident.

Ahmed Rouadjia est chercheur.

NOTES:

¹ Sur ce point, on pourra se reporter à l'étude de Fatiha Hakiki-Talahite, " Sous le voile, les femmes" in *Les Cahiers de l'Orient* n° 23, Troisième trimestre 1991, notamment p.129 et ss.

² Voir Khalida Messaoudi *Une Algérienne debout. Entretiens avec Elisabeth Schemla*, Paris, Flammarion, 1995.

³ Ces dernières indications, nous les devons aux dernières militantes susmentionnées, Paris, novembre 1995. Titulaire d'un diplôme de licence en sciences politiques à l'IEP d'Alger avant de s'engager comme cadre dans une entreprise étatique, Benabdelmoumen quittera l'Algérie au début de 1993 pour y échapper aux assassins de tout acabit...

⁴ Fériel Fatès, "Les associations de femmes face à la menace islamiste" in *Nouvelles Questions Féminines*, vol. 15 N°2, 1993, p.56.

⁵ C'est le seul de tous les journaux "indépendants" qui ait opté pour une ligne éditoriale ouvertement favorable à un dialogue pacifique avec toutes les forces politiques en présence, y compris avec le FIS. Ses prises de positions "dialoguistes" lui ont valu d'être suspendu trois fois en moins d'un mois, en octobre novembre 1995. La dernière interdiction par les autorités remonte au 13 novembre, et sans qu'" aucune notification administrative et judiciaire" ne lui ait été adressée. C'est sans doute pour avoir stigmatisé dans son dernier éditorial censuré "les festivités électorales" propices " à la mise en scène cathodique d'un pluralisme de façade" et au " muselage de toute opposition pacifique" que l'hebdomadaire *La Nation* a été interdit. (Cf. *Le Monde*, 15 novembre 1995).

⁶ D'après Feriel Fatès, ces associations étaient : Egalité d'Alger et d'Oran; Emancipation d'Alger; Voix de femmes de Boumerdès; Tighri Net Mettout de Tizi Ouzou et Israr de Constantine (Note 10, p.63, op.cit).

⁷ Lettre signée par le RAFD, l'AITDF, l'ASSFVT, Commission femmes-MPR (Mouvement pour la République), SOS-femmes en détresse et reproduite par *Le Matin, El-Watan* et *Liberté*, 24 mars 1994.

⁸ Voir A. Rouadjia, " Le Mythe de l'âge d'or islamique" in *Peuples Méditerranéens* N°56-57, juillet-décembre. 1991.

⁹ Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'ouvrage de la regrettée Monique Gadant, *Le nationalisme algérien et les femmes*, Paris, L'Harmattan, 1995.

¹⁰ Rabia Bekkar " Femmes, filles et villes" in *Demain l'Algérie* (sous la dir. de) G. Ignasse et E. Wallon, Paris, Syros, 1995, pp. 91-92.

¹¹ O. Carré, *L'Islam laïque*, op. cit., p.14.